



Mai 2023 • N°36

## Entreprises adaptées



## Établissement et Service d'Aide par le Travail



## Hébergement



Rejoignez-nous  
sur Facebook,  
et LinkedIn!



## « Édito



### Un sujet pleinement d'actualité, la retraite. D'ailleurs que dire sur la retraite et le handicap ?

Dans nos structures, nous n'échappons pas à la règle, et au droit. Qu'il s'agisse des personnes accompagnées en ESAT ou salariés de droit commun en entreprise adaptée.

Quand on parle de retraite avec un handicap, il peut y avoir plusieurs situations amenant la possibilité de faire une demande au titre de l'inaptitude au travail : être soit titulaire d'une pension d'invalidité, soit en activité ou non mais en situation de handicap. Il existe aussi des assurés en situation de handicap, mais reconnus avec une prestation associée ou une reconnaissance d'incapacité partielle, qui ont donc un statut avéré. C'est cette dernière catégorie qui nous intéresse plus particulièrement, avec notre public accueilli au sein de nos établissements de l'APEI de Saint-Amand-Montrond.

Une personne avec cette reconnaissance peut obtenir une retraite anticipée. Pour cela, elle doit remplir l'une des 2 conditions suivantes pendant toute la durée de cette reconnaissance ou toute la durée cotisée : être atteint d'un taux d'incapacité permanente d'au moins 50 %, ou avoir la qualité de travailleur handicapé pour les périodes antérieures à 2016. Cette qualité n'est pas prise en compte pour les périodes postérieures au 31 décembre 2015. Pour les titulaires de l'allocation adulte handicapé (AAH), cela peut également leur ouvrir le droit à une retraite anticipée si ce niveau de handicap couvre toute la durée de cotisation exigée.

Nous pouvons aussi rencontrer la situation d'une personne accompagnée en ESAT, avec une pathologie évolutive, cette dernière apportant une fatigabilité importante et une incapacité à poursuivre une activité professionnelle. Pour cela, la personne pourra bénéficier d'une réorientation avec la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées (MDPH), favorisant une sortie des structures de travail plus rapide.

Avec toutes ces conditions se présente la possibilité de partir par anticipation dès l'âge de 55 ans, soit bien avant l'âge légal qui se situe aujourd'hui à 62 ans... Cette opportunité est ouverte aux personnes en situation de handicap ainsi qu'aux travailleurs handicapés (les personnes bénéficiant d'une "RQTH", reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), pour qui les années de travail sont considérées comme plus usantes que pour la population générale. En matière de **retraite et de handicap, la nouvelle loi 2020** était très attendue sur la question de ce départ anticipé à 55 ans pour les personnes en situation de handicap.

La nouvelle loi de retraite 2020 supprime le critère de la durée totale d'assurance retraite, pour ne conserver que celui d'une durée minimale de cotisation. Pour notre association, la retraite reste un sujet bien évidemment d'actualité, mais nous restons en veille active devant chaque situation qui peut se présenter au niveau du public accompagné et accueilli, dans l'attente de la validation du nouveau projet de loi.

## L'illectronisme

Aujourd'hui toutes les tâches du quotidien, démarches administratives, prises de rendez-vous médicaux, réservations de vacances ou autres sont dépendantes d'un accès numérique.

9 français sur 10 disposent d'un appareil permettant de se connecter à internet. Pourtant 17%, soit 13 millions de personnes, font qu'une personne sur trois manque de compétences numériques de base, on dit qu'elles sont victimes d'illectronisme. Ce mot est la contraction d'illettrisme et d'électronique. C'est une situation durant laquelle une personne ne parvient pas à manier les outils de façon autonome. Il est généré essentiellement par des facteurs sociaux, territoriaux et générationnels.

Peut-on parler d'exclusion sociale? Une enquête montre que les personnes mal à l'aise avec internet craignent une forme d'exclusion. 50% des abandonnés ont ressenti une sensation de décalage avec leur entourage dans l'emploi de certaines technologies, au point de se sentir seul.

Les personnes illettrées sont particulièrement concernées par l'illectronisme puisque 90% des contenus web sont des écrits. Mais les personnes sachant lire et écrire peuvent aussi rencontrer de grandes difficultés à comprendre, sélectionner et vérifier les contenus sur internet. En parallèle, de nombreux jeunes, nés avec ces nouvelles technologies et très à l'aise sur les réseaux sociaux ou les consoles de jeux, font face à des difficultés dès lors que l'utilisation est moins ludique.

Trois profils de personnes rencontrent des difficultés dans les usages :

- **Les « décalés »** : ce sont des personnes plus âgées, équipées de plusieurs appareils tels qu'un ordinateur et un téléphone portable. Ils utilisent régulièrement internet mais ressentent un décalage concernant l'emploi de certaines technologies. Les « décalés » sont prêts à se former pour progresser.
- **Les « réfractaires »** : Ils ont souvent peu d'équipements, se connectent à internet que rarement, cela ne les intéresse pas et ils ne se sentent pas concernés. Ils n'ont pas de sensation de décalage ni de frustrations, leur « vie » s'organise sans internet. Les « réfractaires » sont majoritairement représentés par des retraités.
- **Les « déconnectés »** : Ils sont moins bien équipés que le reste de la population, ne disposent pas de connexion internet à domicile. Ces personnes utilisent internet quotidiennement via leur réseau mobile. Leur principale difficulté est l'accès au réseau, ils se situent en zones blanches (où le réseau est inexistant) ou grises (où il est insuffisant). La précarité économique est aussi un facteur renforçant l'exclusion numérique, ne permettant pas l'accès au matériel et aux abonnements.



Tout le monde peut être concerné par l'illectronisme... Pour réduire cette fracture au sein de la population, la formation et l'accompagnement peuvent être une solution.

Le gouvernement a mis en place un plan de relance allouant 250 millions d'euros à l'inclusion numérique. Une plateforme permet le déploiement de 4 000 conseillers qui participent à la réduction de la fracture numérique. Le renforcement des compétences numériques sera aussi l'une des priorités au collège avec pour objectif de permettre aux élèves de comprendre et savoir utiliser les outils numériques. L'APEI de Saint-Amand-Montrond met en place également pour les entreprises adaptées des formations si le poste de travail nécessite des compétences informatiques. Au sein des foyers et de l'ESAT, des « sessions d'apprentissage » sont effectuées afin qu'ils puissent accéder et se servir d'internet.

## Sommaire

• L'illectronisme	p.1
• Au fil des mois	p.2
• Le développement durable au sein de l'APEI de Saint-Amand-Montrond en 2023	p.2
• Les blocs-livres à l'entreprise adaptée Le Verdier	p.3
• Interview : Camping Ker Helen	p.4
• Interview : Emmaüs	p.4
• L'APEI de Saint-Amand-Montrond, 45 ans au service de la personne en situation de handicap	p.4





# Au fil des mois

Novembre 2022



Comme chaque année, l'APEI de Saint-Amand-Montrond a participé à l'Handicafé à Bourges. L'occasion de présenter, dans un lieu convivial, notre association par l'intermédiaire des entreprises adaptées L'Artisanerie et Le Verdier et de l'ESAT Vernet Industriel, afin d'approcher des candidats en situation de handicap en recherche d'emploi.

Janvier 2023

Claudine, Didier, Domingos, Noël, Paule, Thierry et Yannick, salariés de l'entreprise adaptée L'Artisanerie ont fait valoir leurs droits à la retraite. A l'occasion des vœux de monsieur Puret, président de l'association, deux médailles d'honneur du travail « argent » (20 ans) ont été remises à Stéphanie et Christian.



À l'entreprise adaptée Le Verdier, Robert a fait valoir ses droits à la retraite. Cinq médaillés du travail ont également été mis à l'honneur : Nathalie avec la médaille « argent » (20 ans), Martine avec la médaille « vermeil » (30 ans), Nathalie et Robert avec la médaille « or » (35 ans) et Monique avec la médaille « grand or » (40 ans).



Dans le cadre de la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, un job dating a été organisé à L'Artisanerie. Trois personnes en situation de handicap ont été accueillies pour découvrir les différents métiers exercés.

Mars 2023

Arrivés premiers dans leur catégorie à Dreux en janvier lors du championnat régional de Para-tir à l'arc adapté, Steven, Stéphane et Alexandre étaient conviés aux championnats de France au Puy en Velay. Parmi plus d'une centaine de sportifs, ils ont su tirer leur épingle du jeu avec de bons résultats !



Décembre 2022

Validation officielle de compétences via le dispositif RSFP (Reconnaissance des Savoir-Faire Professionnels) pour Nathalie et Dominique, salariés de l'entreprise adaptée L'Artisanerie et Mickaël, salarié de l'entreprise adaptée Le Verdier.

La traditionnelle fête de Noël des CSE des entreprises adaptées L'Artisanerie et Le Verdier, de l'ESAT Vernet Industriel et des foyers Bernard-Fagot a eu lieu début décembre, salle Aurore à Saint-Amand-Montrond.



Depuis 2018, chaque dernier mercredi du mois, le foyer de vie fête, autour d'un goûter, les changements de dizaines des résidents. De belles journées festives sont alors organisées sur un thème en rapport avec ceux qui fêtent leur anniversaire. L'équipe médico-éducative et les résidents sont réunis dans la joie pour partager un beau gâteau d'anniversaire où les cadeaux sont bien sûr au rendez-vous.

## Le développement durable au sein de l'APEI de Saint-Amand-Montrond en 2023

La volonté de l'APEI de Saint-Amand-Montrond a toujours été de se positionner et de s'engager à mettre en place des procédures afin de correspondre aux attentes du milieu industriel en termes de développement durable, et de responsabilité citoyenne.

Le premier engagement s'est concrétisé par l'obtention de la certification ISO 14001 le 30 juillet 2010, et ses renouvellements sans interruption jusqu'en juillet 2025 ont récompensé la mobilisation de l'ensemble du personnel des entreprises adaptées sur les questions environnementales.

Nos deux entreprises adaptées, L'Artisanerie et Le Verdier comptent environ 900 références cumulées.



Notre souhait a aussi été de développer notre marque ECONATUR, déposée par notre association auprès de l'INPI (Institut National de la Propriété Industrielle). Celle-ci vise à distinguer, parmi l'ensemble de nos produits, ceux qui sont le plus à même

de répondre à ces enjeux et qui intègrent qualité d'usage et respect de l'environnement.

Nous comptons au catalogue 52 références à L'Artisanerie et 109 sur Le Verdier dans notre gamme ECONATUR.

Dans le cadre du respect de la loi Anti Gaspillage pour une

Economie Circulaire (AGEC), votée en 2020, celle-ci entend imposer un cadre juridique pour remettre l'économie circulaire au cœur de nos modes de production et de consommation.

Le décret 3R imposera à l'ensemble des secteurs industriels de s'engager pour la Réduction, le Réemploi et le Recyclage des produits d'emballages en matière plastique à usage unique.

De ce fait, le nouveau défi de l'APEI de Saint-Amand-Montrond se positionne sur la mise en œuvre d'un remplacement progressif des emballages de protection et d'expédition de nos produits ; passer du monopole du plastique à des solutions durables.

Nous nous rapprochons de fournisseurs répondant à nos critères d'achats responsables avec des attentes fortes en réduction des emballages plastiques, en matières premières éco labélisées en matériaux recyclés et recyclables.

Par exemple, nous recherchons des matières éco-conçues :

- Le carton recyclé ou produit à partir de matières recyclables.
- Les plastiques recyclés et recyclables.
- Les matières bio sourcées, c'est-à-dire issues de matières renouvelables.
- Les matières biodégradables, c'est-à-dire se dégradant avec le temps dans un milieu naturel ou industriel.

Un enjeu majeur a commencé au service des expéditions en 2021 avec la suppression de l'ensemble des bulles plastiques pour le calage des colis, avec du carton issu de matériaux bio sourcés (Gestion durable des forêts), produits complètement recyclables, ainsi que des palettes carton à la place des palettes bois.

Par conséquent :

- Depuis avril 2022, les petites fournitures de bureau sont livrées dans des berlingots en papier kraft associés à des adhésifs papier pour l'expédition des colis à l'ensemble de nos partenaires.
- En 2023, nous nous engageons à remplacer les sachets plastiques par des pochettes en papier kraft ou en carton, réutilisables pour tous les produits textiles ainsi que pour le conditionnement des enveloppes.

Notre engagement s'applique à la fois aux emballages de nos produits destinés à la vente avec des flacons en plastique recyclé et à 85 % de nos sacs poubelle en plastique régénéré-recyclé.

Depuis 2010, l'APEI de Saint-Amand-Montrond démontre, au travers de ses engagements, une volonté, une efficacité à rebondir et à se projeter pour un environnement plus responsable et durable.



# Les blocs-livres à l'entreprise adaptée Le Verdier

Les délégués commerciaux de l'APEI de Saint-Amand-Montrond proposent à leurs partenaires des blocs-livres provenant de l'entreprise adaptée Le Verdier. Rencontre avec l'équipe qui les fabrique.

**Transparence :** Laurent Bouet, vous êtes le responsable production au Verdier. Pouvez-vous tracer en quelques mots l'historique des blocs-livres au sein de cette entreprise adaptée ?

**Laurent Bouet :** Dès sa création en 1996, Le Verdier a vendu des papillons adhésifs sous le nom de Le Verdier. En 2000, une entreprise de Châteauroux nous a démarché pour des papillons adhésifs dans un habillage approprié, avec une impression offset sur la couverture pour la personnalisation.

Une étude de faisabilité a donc été menée et la commande a pu être honorée. Nous avons décidé de mettre ce nouveau produit au catalogue à notre effigie avec une tampographie faite en interne.

Ensuite, nous avons continué à améliorer le process de fabrication du collage et du contre-collage.



1<sup>er</sup> modèle de bloc-livre

**Transparence :** Aujourd'hui, combien de variantes de blocs-livres proposez-vous au catalogue ?



Ensemble des références vendues aujourd'hui

**Laurent Bouet :** Suite aux demandes des délégués commerciaux, la gamme s'est étoffée au fil des années pour arriver à neuf références aujourd'hui (V068, V069, V072, V073, V075, V076, V077, V078 et V079).

La fabrication de ces articles est très importante pour nous car elle requiert beaucoup d'opérations

différentes (coupe au massicot, assemblage, collage, contre-collage, tampographie). Ce sont des produits entièrement fabriqués par les personnes en situation de handicap dans notre atelier.

**Transparence :** Combien représente la vente de ces différentes références ?

**Laurent Bouet :** Les blocs-livres font partis des 25 références les plus vendues à l'entreprise adaptée Le Verdier. La fabrication de ces produits représente une charge de travail importante à l'année, avec de nombreuses opérations manuelles qui demandent beaucoup de précision et de minutie.

**Transparence :** Comment cette gamme évolue-t-elle ?

**Laurent Bouet :** La gamme change en fonction des évolutions bureautiques et des demandes de nos partenaires. Notre gamme est très étendue avec des papillons adhésifs de couleurs différentes, de formats différents, avec bloc-notes, bloc-message, blocs lignés et un choix de marque-pages

de plusieurs couleurs en papier et en polyester.

Depuis le début de l'année, une modification majeure a été apportée à tous nos blocs-livres en remplaçant la couverture en papier couché brillant blanc par un papier kraft.

Cette modification s'inscrit complètement dans notre démarche ISO 14001 basée sur l'amélioration continue des performances environnementales.

**Transparence :** Chronologiquement, comment sont fabriqués les blocs-livres ?

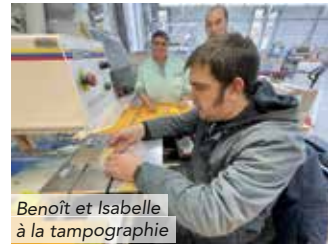
**Laurent Bouet :** Je vais vous parler de la référence V069 qui est la plus vendue de nos blocs-livres et vous énumérer les différentes étapes de la fabrication.

À réception de l'ordre de fabrication, Gérald, moniteur de la section transformation, demande l'approvisionnement des matières premières au magasinier. A la livraison des produits dans l'atelier, au poste massicot, l'opérateur contrôle la quantité et la qualité des produits livrés (nombre, couleur, défaut visuel).



Les matières premières avant massicotage

La première opération consiste à découper les différents éléments utilisés pour la jaquette et l'intérieur du bloc-livre.



Benoît et Isabelle à la tampographie



Karinne à la fabrication des jaquettes



Didier à la coupe des papillons adhésifs



Laëtitia, Emmy, Laurence et Nathalie



Myriam et Nathalie au conditionnement avec leur monitrice Anne

Ensuite, ces éléments sont transmis à la section assemblage, encadrée par notre moniteur Denis. A ce stade, la jaquette est fabriquée avec un gabarit permettant l'uniformité des produits.

Puis, les éléments intérieurs sont assemblés à l'aide également de gabarits, de pinces et de colle blanche. Une fois ces opérations terminées, le marquage est effectué à la section tampographie, sous la responsabilité de Gérald.

Il ne reste plus qu'à assembler les blocs-livres par lot, ajouter une feuille de présentation imprimée et coupée par nos soins (qui permet d'identifier le produit) et de faire un emballage sous film thermo-rétractable recyclable. Cette opération est réalisée à la section conditionnement, encadrée par notre monitrice Anne.



Portrait :

## Hervé Malbec : un amoureux des lettres à l'origine du journal Transparence

Après mon service militaire effectué jusqu'en 1978, j'étais directeur administratif et financier dans le groupe Silec à Tours. En 1994, après un licenciement économique, j'ai fondé mon entreprise, une société chargée d'édition un magazine socio-économique. Un an après, je me suis orienté vers la communication d'entreprise et d'association.

J'étais indirectement en contact avec le monde du handicap, en ayant travaillé pour l'ADAPEI 37 par le biais d'un journal d'information, je faisais également des achats de fournitures auprès d'entreprises adaptées et une embauche d'une personne avec une RQTH. En 2003, j'ai contacté l'APEI de Saint-Amand-Montrond afin de présenter un projet de communication. Après plusieurs échanges, le premier journal Transparence voit le jour en octobre 2005.

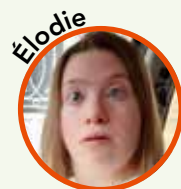
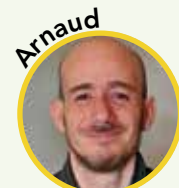
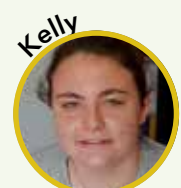
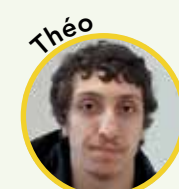
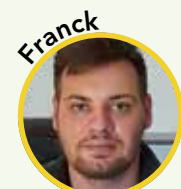
J'ai eu le plaisir d'être voué au reportage des ateliers en page 3, cela m'a permis d'être en contact avec les personnes accueillies de L'Artisanerie et Le Verdier et les personnes accompagnées de l'ESAT et des foyers, sans oublier les moniteurs. Être sur le terrain près d'eux me satisfaisait beaucoup. Je réalisais également les portraits professionnels, c'était très enrichissant.

Ensuite, il y avait la partie édition à gérer, comme le suivi des différentes publications dans son intégralité en passant par le choix de la qualité du papier, la création etc... jusqu'au BAT (bon à tirer) final.

L'heure de la retraite a sonné depuis juillet 2022. Je remercie toutes les personnes faisant et ayant fait partie du comité de rédaction. Je suis très heureux d'avoir travaillé avec eux et surtout que ce journal perpétue car il reflète bien les diverses actions menées par l'APEI de Saint-Amand-Montrond.

## Nous les avons accueillis...

- Le Verdier
- Foyers Bernard-Fagot
- L'Artisanerie
- ESAT



7 jours sur 7

0 800 360 360

N° d'appui aux personnes en situation de handicap et aidants

Communauté 360

pour des solutions près de chez vous

0 800 360 360 Service & appel gratuits



## Interview : Camping Ker Helen - Le Teich (33)

**Transparence :** M. Pujade, pourriez-vous vous présenter ainsi que votre établissement et votre rôle au sein de l'hôtellerie de plein air en Gironde?

**Lionel Pujade :** le camping Ker Helen est un camping 4 étoiles familial créé en 1999 et dont j'ai pris la direction en 2003 qui comporte 150 emplacements. Nous sommes une structure qui représente sur l'année un effectif de 5 personnes sachant que nous sommes ouvert d'avril à octobre. J'occupe également la présidence du syndicat de l'hôtellerie de plein air de la Gironde. Nous recensons 144 campings adhérents, rattachés à une fédération régionale et une nationale qui représentent au total plus de 7000 adhérents.

**Transparence :** Comment avez-vous connu de Saint-Amand-Montrond ?

**Lionel Pujade :** Je connaissais Isabelle depuis quelques années par le biais du sport et elle est venue me présenter son activité et de ce fait, l'APEI. Le rôle de l'association dans la mise au travail de personnes déficientes et leurs insertions, est une chose à laquelle j'adhère totalement.

**Transparence :** Pour quelle raison nous soutenez-vous ?

**Lionel Pujade :** Il me paraît normal de pouvoir apporter mon soutien à travers votre démarche et le compte rendu que fait Isabelle à chacune de ses visites me conforte d'autant plus. Pour moi, c'est également par ce soutien la possibilité de vous remercier pour ce que vous faites au quotidien pour ces personnes à qui vous permettez d'exister.

**Transparence :** Depuis combien de temps apportez-vous votre soutien à l'association ?

**Lionel Pujade :** Cela fait une quinzaine d'années que je consacre une partie de mes besoins de fonctionnement, non pas pour les prix mais parce que les produits sont de qualité et je pense qu'il est important d'accorder du crédit au rôle social de l'entreprise.

**Transparence :** Quels types de produits achetez-vous à l'APEI ? Êtes-vous satisfait ?

**Lionel Pujade :** J'achète principalement à L'Artisanerie des balais, raclettes, serpillères, torchons...mais j'essaie à chaque fois de consacrer un petit peu à Le Verdier, notamment les cadres magnétiques pour affichages ou autres pour trouver quelques heures de travail à vos entreprises adaptées, tout en répondant



à un besoin. Les produits sont de qualité, les livraisons se passent bien, on sent un vrai professionnalisme.

**Transparence :** Si vous aviez un message à faire passer à vos confrères du tourisme de plein air ou même à d'autres activités, quel serait-il ?

**Lionel Pujade :** Je les inviterais à donner du crédit à votre action, car oui on n'est pas dans un schéma concurrentiel mais les produits correspondent à un usage. Consacrer quelques centaines d'euros pour donner des droits et une vie sociale à des personnes en situation de handicap est totalement supportable.

## Interview : Emmaüs - St Jean de Linières (49)

**Transparence :** Pouvez-vous vous présenter ainsi que l'association ?

**Céline Rabu :** Je suis Céline Rabu, secrétaire administrative et comptable de l'association Emmaüs, ce poste a été créé à mon arrivée il y a huit ans. Emmaüs a pour vocation de faire de l'accueil et de l'accompagnement, c'est un lieu de vie et d'activités solidaires.

**Transparence :** Comment avez-vous connu l'APEI de St Amand-Montrond ?

**Céline Rabu :** Par le passage de Nathalie qui est venue me présenter votre association, il y a eu un bon contact, je travaille beaucoup au feeling. Je préfère le présentiel, j'ai bien des appels téléphoniques mais il n'y aura jamais de commandes de cette façon.

**Transparence :** Lors de son passage, notre déléguée Nathalie, vous remet le journal Transparence, est-ce important pour vous ?

**Céline Rabu :** Oui, j'aime bien le lire, ça permet de savoir ce qui se passe au sein de votre association. Les actualités, les projets...



**Transparence :** Que pensez-vous du catalogue et le choix des références ?

**Céline Rabu :** Oui c'est bien, il y a beaucoup de choix et ça suffit car avec trop de désignations la sélection pourrait devenir complexe car nous sommes obligés de choisir des bons produits... parmi les bons produits.

**Transparence :** Êtes-vous soumis à l'obligation des 6% ?

**Céline Rabu :** Non, nous ne sommes pas assujettis à cette taxe, mais vous faire travailler est important, c'est donner des heures de travail aux personnes en situation de handicap. De plus, vous êtes une association loi 1901 comme Emmaüs.



Quelques partenaires :



## L'APEI de Saint-Amand-Montrond

45 ans au service de la personne en situation de handicap

OUVRIR L'EMPLOI AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



**L'Artisanerie** 90 salariés handicapés agréés et contrôlés par la DIRECCTE  
**Le Verdier** 43 salariés handicapés agréés et contrôlés par la DIRECCTE  
**Foyers** 5 foyers 107 résidents Financés par le département  
**Vernet** 2 ESAT 120 usagers Financés par l'ARS

87 000 partenaires privés et publics (seuls soutiens des EA)

Association de Parents d'Enfants Inadaptés RÉGIE PAR LA LOI DE 1901 www.apei.asso.fr

**De 1978 à ce jour**

L'APEI de Saint-Amand-Montrond, forte de ses convictions et sûre du bien-fondé de sa démarche, a su imaginer, convaincre et fédérer autour de ses objectifs sociaux et apporter de la dignité aux personnes en situation de handicap. Les textes liés à l'emploi des personnes reconnues handicapées ont pu voir le jour grâce à la pression indispensable des associations de parents d'enfants inadaptés. L'APEI de Saint-Amand-Montrond peut se féliciter de ses choix et aujourd'hui être fière de son savoir-faire et de sa capacité à gérer deux Entreprises Adaptées (L'Artisanerie et Le Verdier), deux ESAT (Vernet Industriel) et cinq foyers (Les Foyers Bernard-Fagot).

**Et pour demain...**

Forte de ses 45 ans passés au service de l'accompagnement des personnes en situation de handicap, reconnue d'utilité publique, elle regroupe l'ensemble de nos dispositifs permettant d'accompagner des adultes en situation de handicap mental durant tout leur parcours de vie, hors médicalisation.

Toujours orientée sur sa mission d'insertion sociale et professionnelle, l'APEI de Saint-Amand-Montrond répond à la commande publique en soignant sans pratiquer de soins.

Ambitieuse depuis toujours, acteur majeur sur l'ensemble du territoire, c'est en totale transparence que nous renouvelons et renforçons notre projet associatif autour de nos 4 valeurs fondamentales : à savoir : le Souci du bien commun, son Intégrité, l'Adaptation intégration, l'Entraide et aussi sa faculté et son engagement à Initier.

A l'écoute du besoin, l'association envisage au travers de son projet rue Marengo, la création d'un habitat inclusif afin de consolider et sécuriser les conditions d'accueil des personnes accueillies au sein de ses établissements, mais aussi le conseil d'administration projette le développement d'un accueil de répit pour les aidants familiaux.

Sur sa mission d'insertion professionnelle, notre association, ayant déjà réussi plusieurs intégrations vers le milieu ordinaire de travail, voit plus loin en modernisant, en élargissant et en diversifiant le nombre de métiers accessibles au sein de ses entreprises adaptées et de son ESAT Vernet Industriel afin de permettre aux personnes accompagnées de se former aux nouveaux métiers émergents et consolider les projets professionnels.

Journal semestriel de l'APEI de Saint-Amand-Montrond créé en octobre 2005

Président de l'association et du comité de rédaction : Yves Puret

Directrice de publication : Nathalie Chédeau

Comité de rédaction : Claudie Loda †, Laëtitia Difrava, Éric Camus, Bernard Roquet, Emilie Bertolini et Véronique Dumercq.

Conception artistique : JTS conseils • www.jtsconseils.com

Ce numéro a été tiré à 45 900 exemplaires sur papier recyclé.

21, rue Emile-Zola  
18200 Saint-Amand-Montrond

[www.apei.asso.fr](http://www.apei.asso.fr)



Vivez l'expérience APEI sur Facebook et LinkedIn

Chaque semaine, une vidéo immersive dans l'univers de l'association est postée sur nos réseaux. Dernièrement, nous vous avons fait découvrir la « roue des émotions »... une idée de ce que cela peut être ? La réponse sur notre Facebook et LinkedIn...



Papier recyclé



[www.facebook.com/Apei18](https://www.facebook.com/Apei18)



[www.linkedin.com/company/apei18](https://www.linkedin.com/company/apei18)

Nos coordonnées commerciales

[adv@apei.asso.fr](mailto:adv@apei.asso.fr) • 09 71 04 86 40